



Doc. 12290
10 juin 2010

Poursuite du dialogue du Conseil de l'Europe dans les bassins de la Méditerranée et de la mer Noire

Proposition de résolution

déposée par M. Latchezar TOSHEV et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Assemblée parlementaire :

réaffirmant la position qu'elle a exprimée dans sa [Résolution 1242 \(2001\)](#) et sa [Recommandation 1502 \(2001\)](#) sur la « Coopération interparlementaire dans les bassins de la Méditerranée et de la mer Noire » et compte tenu de la réponse du Comité des Ministres ([Doc. 9043](#)) ;

soulignant que la Déclaration finale de la 6^e Conférence interparlementaire des bassins de la Méditerranée et de la mer Noire, tenue en octobre 2000, a été adoptée à l'unanimité non seulement par les représentants des Etats européens mais aussi par ceux des Parlements du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, de la Jordanie, de l'Egypte et des autorités palestiniennes ;

soulignant que cette déclaration appelle à l'organisation de réunions régulières des présidents des commissions de l'environnement des parlements nationaux des Etats méditerranéens et à l'extension aux Etats de la région du sud de la Méditerranée du programme du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique ;

prenant en compte ses Résolutions 1149 (1998) et 1197 (1999) ainsi que sa [Recommandation 1359 \(1998\)](#) sur les bassins de la Méditerranée et de la mer Noire et soulignant que plusieurs nouveaux Etats membres de l'est de la Méditerranée ont adhéré à l'Organisation après 1989, ce qui donne au Conseil de l'Europe l'occasion de développer également la coopération avec cette partie de la Méditerranée ;

décide :

- de mettre en œuvre le mécanisme figurant dans sa [Résolution 1640 \(2008\)](#) sur « L'utilisation par les membres de l'Assemblée de leur double rôle parlementaire – national et européen » pour le « suivi » des résolutions et recommandations de l'Assemblée concernant la coopération dans les bassins de la Méditerranée et de la mer Noire ;
- d'examiner à nouveau les moyens de renforcer le rôle et les activités du Conseil de l'Europe en matière de coopération dans les régions de la Méditerranée et de la mer Noire.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

TOSHEV Latchezar, Bulgarie, PPE/DC
AGRAMUNT Pedro, Espagne, PPE/DC
ETHERINGTON Bill, Royaume-Uni
FRUNDA György, Roumanie, PPE/DC
GROSS Andreas, Suisse, SOC
HARUTYUNYAN Davit, Arménie, GDE
IWIŃSKI Tadeusz, Pologne, SOC
JEVTIĆ Miloš, Serbie, SOC
LINDBLAD Göran, Suède, PPE/DC
MARKOV Sergey, Fédération de Russie, GDE
MEALE Alan, Royaume-Uni, SOC
MINCHEV Krasimir, Bulgarie, PPE/DC
MOTA AMARAL João Bosco, Portugal, PPE/DC
PAPADIMITRIOU Elsa, Grèce, PPE/DC
PUCHE Gabino, Espagne, PPE/DC
PUIG i OLIVE Lluís Maria, de, Espagne, SOC
RUŽIĆ Branko, Serbie, SOC
TEKELİOĞLU Mehmet, Turquie, PPE/DC
TOMLINSON John E., Royaume-Uni, SOC
VITALI Luigi, Italie, PPE/DC
VOLONTÈ Luca, Italie, PPE/DC

1. GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste